

Désignation des délégués aux instances extérieures :

Le Conseil Municipal a procédé à la nomination des délégués communaux aux instances extérieures :

- **SDE 35** : Monsieur Michel JEULAND (titulaire), Madame Aurélie MUSUMECI (suppléante)
- **Smictom** : Madame Aurélie MUSUMECI (titulaire), Monsieur Gilles THOMAS (suppléant)
- **Syndicat d'urbanisme** : Monsieur Michel JEULAND (titulaire), Monsieur Éric BRUNCHER (suppléant)
- **Mission locale des jeunes** : Madame Annette COUDRAY (titulaire), Madame Chantal YVENOU (suppléante)
- **Correspondant défense** : Monsieur Roland GAUTIER
- **Correspondant sécurité routière** : Monsieur Jean-Yves ESNAULT (titulaire), Madame Yvette SOUVESTRE (suppléante)
- **Comité des œuvres sociales** : Madame Danielle MENARD

Désignation des membres de la commission des impôts directs :

A chaque renouvellement de l'exécutif local, le Conseil Municipal doit transmettre à l'administration fiscale une liste de personnes de la Commune concernées par les taxes locales. Parmi cette liste, certains seront désignés comme membre de la commission communale des impôts directs.

Cette commission a pour but d'examiner les modifications des bases fiscales de la Commune.

Le Conseil Municipal a désigné 7 personnes concernées par la taxe foncière, 7 personnes concernées par la cotisation foncière des entreprises (CFE), 14 personnes concernées par la taxe d'habitation et 4 personnes propriétaires à Domagné mais ne résidant pas sur la Commune.

Parmi ces personnes, l'administration fiscale choisira 8 titulaires et 8 suppléants.

Cantine, garderie : tarifs 2020/2021 :

Le Conseil Municipal a décidé du fait du contexte économique actuel de ne pas augmenter pour l'année 2020/2021 les tarifs de la restauration scolaire. Le prix du repas enfant reste fixé à 3.40€ et le prix du repas adulte à 5.00€

Les tarifs de la garderie scolaires ne sont également pas modifiés pour l'année à venir.

Dissolution de l'association de pêche « le Vivier du Chalet » :

Suite à la dissolution de l'association de pêche, le Vivier du Chalet, les fonds de l'association ont été reversés à la Commune. Conformément à la décision de l'association une partie des fonds servira à l'empoissonnement des plans d'eau de la Commune et le reste sera destiné à l'association des parents d'élèves de l'école de la Glycine, l'association des parents d'élèves de l'école Saint Vincent de Paul et à l'association des amis d'Henri Chesnais.

Association de judo :

Suite au départ d'un animateur et afin de pouvoir recruter un nouveau et garantir la tenue des cours de judo à la rentrée prochaine, l'association a fait une demande de subvention exceptionnelle de 3 000 € à la Commune. L'association compte pour l'année en cours environ 90 adhérents.

Le Conseil Municipal a décidé d'accepter cette demande.

Action jeunesse

En 2019, la Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF) avait animé pendant une semaine en avril et deux semaines en juillet des activités pour les jeunes de la Commune.

Cette année, l'épidémie de Covid-19 ne permet pas la tenue de ces activités cet été.

Par contre, le Conseil Municipal a donné son accord de principe pour que la FSCF puisse animer une semaine d'activités sportives et culturelle à destination des jeunes de 10 à 17 ans pendant les vacances de la Toussaint.

La FSCF informera la Commune cet été de la faisabilité de cette semaine d'animation à l'automne prochain.

Formation premiers secours :

Le conseil Municipal a donné son accord pour la tenue d'une formation aux premiers secours à destination des responsables et membres des associations domagnéennes. Cette formation se tiendra au début de l'année 2021.

Travaux et acquisitions :

- **Poirier III** : la fin des travaux de réalisation des voiries internes au Poirier III est prévue pour la fin de ce mois de juillet. Les travaux de réalisation des enclaves de stationnement privatives et de la rue Chateaubriant seront effectués à partir du 17 aout 2020.
- **Viabilisation Poirier IV** : la pose des réseaux souples (gaz, électricité et téléphonie) a débuté le lundi 6 juillet 2020.
- **Borne d'apport volontaire** : l'installation de la borne d'apport volontaire pour la ZAC du Poirier dans l'allée du Domaine est prévue pour la semaine du 17 au 21 aout 2020.
- **Parc de loisirs du Poirier** : le local sanitaire du parc de loisirs du poirier sera mis en fonction durant l'été. Des bancs seront également installés.
- **Pôle santé** : l'escalier extérieur de l'extension du pole santé a été posé début juillet. Les travaux de gros œuvre intérieur vont débiter cet été.
- **Piste cyclable** : les maires de Domagné et de Chateaubourg ont participé à une réunion avec les services du département d'Ille et Vilaine afin de leur présenter le projet de piste cyclable entre le bourg de Domagné et la gare de Chateaubourg.
- **Pièce d'eau du Chalet** : suite à la pollution survenue dans la pièce d'eau du Chalet, l'entreprise CSR a fait vider l'étang. Ce dernier sera curé à la rentrée prochaine et sera ensuite remis en eau après avis de la police de l'eau.
- **Hall des sports** : une entreprise spécialisée va intervenir pour nettoyer le sol de la salle des sports qui a été détérioré par la présence d'oiseaux à l'intérieur de la salle durant le confinement.

Questions diverses :

- **Théâtre au village** : l'édition 2020 du théâtre au village se tiendra le 25 aout prochain. Deux pièces de théâtre seront jouées. Une dans l'après midi pour les enfants et une en soirée pour tout public.
- **Création d'association** : des jeunes domagnéens envisagent la création d'une association qui aura pour but de proposer aux habitants un service d'entraide à la réparation de vélos. Une rencontre a été organisée entre les représentants de la future association et la municipalité.
- **Football** : une rencontre a eu lieu entre les représentants du club de foot de la Commune et la municipalité pour formuler quelques demandes.
- **Dentistes** : les deux dentistes de la Commune ont informé la Commune qu'elles cessaient leur activité à l'automne prochain. Elles recherchent actuellement des successeurs.

- **Ecole publique** : la directrice de l'école de la glycine a informé la Commune de son départ à la retraite. Elle sera remplacée à la rentrée prochaine par Madame Prisert, actuellement en poste à Chatillon en Vendelais.
- **Fest Noz** : du fait des incertitudes liées à l'épidémie de Covid-19, l'édition 2020 du Fest Noz organisé par l'association des parents d'élèves de l'école publique est annulée.
- **Bulletin communal** : le prochain bulletin communal sera distribué à partir du 15 juillet prochain.
- **Concours photo** : un concours photo est organisé cet été à Domagné. Les modalités de participation seront transmises via le bulletin municipal.
- **Elections sénatoriales** : le décret 2020-812 du 30 juin 2020 a convoqué les conseillers municipaux le 10 juillet 2020 pour l'élection des délégués et suppléants qui participeront à l'élection sénatoriale du dimanche 27 septembre prochain.